

Vice-eersteminister en
minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel,
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur, de la Lutte
contre la pauvreté, de l'Egalité des
chances et des Personnes
handicapées

COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
du Commerce Extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées

Mercredi 27 février 2019

Kris Peeters : « Les experts du vécu en pauvreté de l'autorité publique sont importants pour pallier aux problèmes des personnes en situation de pauvreté »

Le Vice-Premier ministre et ministre de la Lutte contre la pauvreté, Kris Peeters, a, aujourd'hui, rencontré des experts du vécu en pauvreté.

Kris Peeters : « La pauvreté demeure un problème majeur dans notre pays. En tant qu'autorité publique, nous offrons de nombreux services aux personnes en situation de vulnérabilité, mais ces services ne sont pas toujours assez accessibles et faciles à comprendre. C'est pourquoi 38 experts du vécu en pauvreté sont actifs au sein de différentes administrations et dans le secteur des soins de santé. Ils s'efforcent d'améliorer l'accessibilité des services et de sensibiliser les services aux goulets d'étranglement des personnes en situation de pauvreté. Le travail des experts du vécu aide à réduire les problèmes des personnes en situation de pauvreté. »

38 experts du vécu en pauvreté sont aujourd'hui actifs au sein de l'administration publique. Il s'agit de personnes qui ont elles-mêmes vécu dans une situation de pauvreté et qui ont été recrutées par l'autorité fédérale pour partager leurs expériences et rendre la politique et l'administration plus sensibles aux problèmes et aux circonstances spécifiques des pauvres.

Les tâches des experts du vécu sont diverses. Certains agissent comme médiateur entre les personnes en situation de pauvreté et les services qui les accueillent. D'autres experts du vécu travaillent au sein de leur organisation de manière plus structurelle sur des solutions aux problèmes récurrents rencontrés par les personnes en situation de pauvreté. Ils travaillent par exemple à des simplifications administratives, à l'amélioration des outils de communication ou à une attention accrue à la pauvreté. De plus, les conclusions des experts du vécu se répercutent également sur la politique.

Les experts du vécu sont déployés au sein de l'administration publique, mais sont également envoyés pour soutenir les institutions du secteur des soins de santé.

Au SPF Economie, les experts du vécu ont organisé des sessions d'information pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au problème de la pauvreté. Des stages sont également organisés dans des organisations de lutte contre la pauvreté. Les experts du vécu ont également élaboré une petite brochure accessible sur le surendettement et l'accompagnement que les personnes endettées peuvent chercher.

Pour plus d'exemples, voir ci-dessous.

Partenaires

La plupart des experts du vécu (35) travaillent au service des experts du vécu du SPP Intégration sociale et sont déployés dans divers services publics. En outre, un certain nombre d'administrations ont recruté leurs propres experts du vécu : le SPF Finances (Anvers et Bruxelles) et l'ONEM (Bruxelles).

Au total, le service des experts du vécu travaille en collaboration avec 21 services partenaires différents.

- SPF BOSA
- SPF Economie
- SFP
- Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité
- AZ Jan Palfijn
- IBZ
- BCSS
- SPF Sécurité sociale
- INAMI
- SPF Justice
- Caisse auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage
- INASTI
- UZ Gent
- AZ Sint-Lucas Gent
- Clinique St. Pierre
- UZ Brussel
- SPP IS
- Clinique St. Jean
- Médecins du Monde
- Réseaux psychiatriques de Gand, Anvers, Bruxelles, Charleroi et Liège
- ONEM

Les experts du vécu en matière d'accessibilité des soins de santé sont principalement détachés dans des hôpitaux, chez les Médecins du Monde et dans les réseaux psychiatriques à Gand, Anvers, Bruxelles, Charleroi et Liège.

Exemples

Brochure prévention contre l'incendie et le cambriolage (SPF Intérieur)

Les citoyens vulnérables ne se protègent pas suffisamment contre le vol ou l'incendie. L'objectif est d'élaborer une brochure sur ce sujet avec les partenaires concernés afin de sensibiliser les citoyens vulnérables.

Brochure surendettement (SPF Economie)

De plus en plus de citoyens sont endettés, mais, souvent, ils ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir de l'information ou de l'aide sur leurs problèmes d'endettement. C'est pourquoi nous avons collaboré avec les experts du vécu à la rédaction d'une brochure sur le surendettement publiée par le SPF Economie. Cela a suscité un intérêt pour une collaboration entre le SPF Economie et le SPF Finances.

Train the trainer (ONEM)

En collaboration avec l'expert du vécu, l'ONEM organise des campagnes de sensibilisation pour collaborateurs sur le phénomène de la pauvreté. Cela se traduit par le concept « train the trainer », lequel consiste à ce que les collaborateurs suivent une formation pour pouvoir ensuite sensibiliser leurs collègues.

Sensibiliser des médecins en formation (UZ Gent)

En collaboration avec un professeur de l'Université de Gand (Ugent), l'expert du vécu donne des sessions annuelles sur la pauvreté et l'exclusion sociale aux médecins généralistes en formation. Afin de sensibiliser davantage de prestataires de soins, un e-learning sera élaboré en collaboration avec les experts du vécu sur la plate-forme e-learning de l'INAMI.

Enquête du Médiateur fédéral sur les stratégies de recouvrement du SPF Finances

Grâce à la bonne coopération dans le cadre d'une enquête du Médiateur fédéral, un accord a été conclu avec le SPF Finances pour recruter 10 experts du vécu qui travailleront dans différents centres d'information à travers la Belgique.

Groupe de travail Violence intrafamiliale (Clinique Saint-Jean Bruxelles)

Signal : Lorsqu'une victime de violence intrafamiliale se présente aux services d'urgence, il est difficile d'assurer la continuité des soins lorsque la personne quitte l'hôpital.

Objectif : Permettre aux victimes de violence intrafamiliale d'être mieux soutenues en mettant en place une meilleure coopération entre les différentes organisations impliquées dans ce thème.

Etat des lieux :

Plusieurs rencontres entre les hôpitaux bruxellois et les services d'aide aux victimes de la police responsables de la zone de Bruxelles. Une formation est dispensée à plusieurs hôpitaux pour sensibiliser le personnel au problème de la violence intrafamiliale.